

Territoires de projet

La Lettre des Pôles territoriaux et des Pays

Le mot de la Mairie : François
REBSAMEN, Maire de Dijon

Le mot de la Région : Marie-
Guite DUFAY, Présidente de la
Région Bourgogne-Franche-Comté

Le mot du Département :
François SAUVADET, Président du
Conseil Départemental de la Côte-
d'Or

Le mot du CNFPT : Alice
MARQUETTE, Directrice de l'INSET de
Dunkerque

Association
Nationale des
Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des
Pays

ANPP

Pôles / Pays / Territoires de projet

Mission d'accompagnement

Porte Parole

Elle facilite les échanges d'informations avec l'ANCT, les Ministères, Agences et opérateurs publics et privés concernés, les Conseils régionaux et départementaux. Elle œuvre pour la promotion des Territoires de projet et défend leurs intérêts auprès des instances nationales, régionales et locales, et ainsi qu'auprès des Parlementaires.

Mission d'accompagnement

Soutien technique

L'Association organise des réunions d'information à destination des Territoires. Elle produit des notes d'actualité et d'information, des analyses, des notes de synthèse et de décryptage des textes législatifs et réglementaires et des fiches méthodologiques.

Mission de fédération

Animation du réseau

L'Association accueille un nombre croissant de Pays, de représentants de régions et de Conseils de développement, lors des Journées rencontre, d'échanges de bonnes pratiques, et s'appuie sur un nombre de plus en plus important de Pays répondant à ses enquêtes, ainsi que sur la mobilisation des Conseils régionaux.

Trois temps forts pour porter la voix des Territoires de projets

EGPP : Etats Généraux des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays

CNPP : Conférence Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays

RTPP : Rencontres Techniques des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays

150 territoires rencontrés par an

250 adhérents

+ de **50** % des Régions métropolitaines adhérentes

Pour adhérer à l'ANPP >>>

sommaire

Page 3 édit

Page 4 actus

Page 6 Le mot de
la Ville

Page 7 Le mot de
la Région

Page 8 Le mot du
Département

Page 9 Le mot du
CNFPT

Page 11 Partenaires



Vous vous apprêtez à participer au plus important Congrès de l'année, votre Congrès, les Etats Généraux des Pôles territoriaux et des Pays 2021. Acteurs du développement local, nous nous retrouvons à Dijon ces 2 et 3 Décembre 2021. Votre participation est précieuse pour porter à la connaissance de tous la dynamique et la créativité de nos Territoires.

L'ANPP, Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays, que je préside depuis le 8 Décembre 2020, organise cet événement avec nos partenaires que je remercie sincèrement pour leur implication : la Banque des Territoires, l'ANCT, le CNFPT, le Conseil régional Bourgogne – Franche-Comté, le Conseil départemental de Côte d'Or, Dijon Métropole et la Ville de Dijon.

A cette occasion, seront abordés des thèmes que nous portons collectivement haut et de manière ambitieuse pour un développement local volontariste, basé sur un projet de territoire stratégique,

intégré et partagé. Ces thèmes seront justement le projet de territoire et ses ambitions, la contractualisation, l'ingénierie territoriale publique et la question du devenir des fonds européens pour la génération 2021-2027.

C'est dans un contexte particulier, après une vive crise sociale dite des «Gilets jaunes», et une crise sanitaire sans précédent engendrant de profondes mutations de notre société, que se tiendra cette nouvelle édition des EGPP. Mais, c'est aussi en plein cœur de la mise en œuvre de la nouvelle contractualisation, dite «CRTE», et de la définition de la prochaine programmation européenne, que nous débattons ensemble dans la perspective des prochaines échéances électorales (présidentielle et législatives).

Au plaisir de vous retrouver d'ici là, chers acteurs du développement local. L'ANPP est votre association, à votre service et à votre écoute. Merci pour votre confiance.

Josianne CORNELOUP
Présidente de l'ANPP
Députée de Saone et Loire

EGPP 2021 : Bienvenue !



Temps fort pour les Territoires de projet, cet événement réunira les acteurs de l'aménagement et du développement local (Pays PÉTR, GAL, Conseils de développement...). En partenariat avec la Banque des Territoires, l'ANCT, le CNFPT, le Conseil régional Bourgogne – Franche-Comté, le Conseil départemental de Côte d'Or, Dijon Métropole et la Ville de Dijon, ces États Généraux des Pôles territoriaux et des Pays 2021 (EGPP 2021).

Cet événement se tient sous le haut-patronage du Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON.

[Plus d'informations >>](#)

Un programme riche vous attend

Cette année, les sujets qui seront traités sont nombreux : projet de territoire, ingénierie publique territoriale, contractualisation et devenir des fonds européens.

Innovants par les modalités de concertation, par la mobilisation des acteurs publics et privés, de la société civile, dans le portage d'outils du développement local, par l'accompagnement des EPCI, par le dialogue Pays / Pôles territoriaux avec les régions et les Pouvoirs publics, ces EGPP 2021 s'adresseront à tous les acteurs des territoires, élus et techniciens, avec des temps d'échanges spécifiques. 500 participants sont attendus.

Les tables rondes seront complétées par des commissions>> (attractivité économique, transition écologique, services à la population, contractualisation et cadre de vie).

A cette occasion, les Etats Généraux seront ponctués de moments conviviaux, comme le jeudi soir, avec un cocktail au Palais des Ducs de Bourgogne.

[Pour consulter le programme >>](#)

Des partenaires prêts à vous accueillir sur leur stand !

Comme à chaque édition, l'ANPP fait appel à une pluralité de partenaires. Ces derniers auront le plaisir de vous accueillir sur leur stand et d'échanger avec vous lors de temps dédiés.



[Voici la liste de nos partenaires présents >>](#)

Remise des Trophées de l'innovation territoriale



A cette occasion, seront remis, en partenariat avec le CNFPT, les «Trophées de l'innovation territoriale 2022». Ces trophées récompensent les démarches innovantes en matière de développement local portées par des Territoires de projet, Pays ou Pôles territoriaux.

Cette initiative est un moyen d'engager l'échange de bonnes pratiques entre Territoires. Nous avons hâte de recevoir vos candidatures et de vous faire découvrir les lauréats 2022 !

Découvrez la Région Bourgogne – Franche-Comté



A la suite de votre participation aux EGPP 2021, pourquoi ne pas prolonger le temps d'un week-end ? Dijon est la capitale de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, située au centre-est de la France. Couronnée du label «Ville d'art et d'histoire», découvrez-en [tous les trésors grâce à son office de tourisme >>](#).

Le mot de...



François REBSAMEN **Maire de Dijon et Président de Dijon Métropole**

Je suis fier et honoré que les acteurs de l'aménagement et du développement local aient choisi Dijon pour se réunir et faire progresser les territoires grâce à un échange d'informations et d'expériences entre les représentants des collectivités territoriales et de leurs regroupements, des entreprises et associations afin de répondre à leurs besoins et à ceux des habitants qui les composent.

En devenant l'une des 22 métropoles françaises, Dijon a changé de statut et de registre. Elle n'est plus seulement une agglomération centrale, elle est devenue une entité qui rayonne. Elle est ouverte aux territoires qui l'entourent, pour construire des alliances avec les territoires ruraux et les principales villes de Bourgogne Franche-Comté. Dijon métropole, c'est aujourd'hui une perspective supplémentaire d'attractivité, de rayonnement et de solidarité. Rien n'est le fruit du hasard. Au cœur du triangle Paris-Lyon-Strasbourg, parmi les grands territoires urbains de France, Dijon métropole joue désormais une partition audacieuse et rayonnante. Pas à pas, projets après projets, nous avons construit et beaucoup investi – 2 milliards d'euros en 20 ans – pour créer des équipements indispensables aux habitants de notre département voire de la région et rendre nos communes douces à vivre.

Creuser le sillon du clivage urbain/rural n'est synonyme de progrès pour personne. En effet, nous devons nous mobiliser pour accompagner, renforcer et valoriser l'alliance des territoires, à travers des démarches de coopération et de solidarité autour d'enjeux et de projets partagés : transition écologique, santé, alimentation, eau, traitement des déchets, développement économique et circuits-courts. Notre objectif doit être de faire vivre la République des territoires, à savoir œuvrer collectivement pour répondre aux besoins et aspirations de chacun. C'est une ambition à la fois simple et forte : faire confiance aux élus, au terrain, à la proximité pour relever les défis de notre société.

Etre métropole aujourd'hui, c'est plus d'efficacité pour le service public et de cohérence d'action, par le regroupement de compétences au sein d'une même collectivité, en particulier dans les domaines économique et social. Les grandes villes et les métropoles ont pris pleinement conscience des liens qui les unissent à leurs territoires environnants en matière d'eau, d'alimentation, de mobilités, de foncier. Elles assument peu à peu une nouvelle forme de responsabilité dans la coopération incarnée par l'idée de l'alliance des territoires.

Le mot de ...

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Marie-Guite Dufay Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Cette année, le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté soutient les EGPP, un véritable temps fort pour les Territoires de projet. Quel est l'intérêt ou quelles attentes avez-vous à l'égard de l'événement ?

Ces états généraux des PETER et Pays (EGPP) devaient se tenir en Bourgogne-Franche-Comté en décembre 2020. Suite à l'épidémie de Covid-19, ils ont été reportés. Entretemps, les exécutifs régionaux ont été renouvelés, en juin dernier. Depuis 2020, la pandémie nous a ainsi conduits, toutes collectivités confondues, à un effort de relance historique. Notre Région a d'abord débloqué 140 M€ pour répondre à l'urgence et 550 M€ (dont 116 M€ de fonds européens), soit un soutien régional sans précédent à l'investissement public.

Nous sommes restés mobilisés, au côté de nos partenaires, au rang desquels les PETER et les Pays qui sont des échelons décisifs du développement local. Mobilisés parfois au-delà de nos compétences, pour contribuer au redressement de notre région et de notre pays. Je veux, d'ailleurs, souligner la célérité des territoires et des acteurs locaux pour répondre aux dispositifs proposés par la Région. Parallèlement, nous finalisons l'élaboration des nouveaux programmes européens 2021-2027, dont la Région est autorité de gestion. S'agissant de LEADER, il fera l'objet d'une attention particulière, en lien avec les attentes fortes de simplification émanant des territoires.

Ces EGPP s'inscrivent dans ce contexte inédit. PETER et Pays y ont toute leur place. C'est d'ailleurs l'origine de notre divergence avec l'Etat sur le volet territorial du CPER 2021-2027, qui, le plus souvent, a opté pour la maille EPCI dans l'élaboration de ses CRTE. Je le regrette dans la mesure où la solidarité territoriale, qui permet de répondre aux enjeux des transitions, dépasse certaines limites territoriales.

La Région portera cette vision dans sa nouvelle politique territoriale. En conformité avec notre Sraddet, quatre piliers en formeront le socle : les territoires de projets (PETER, Pays) et les 4 parcs naturels régionaux (dont le nouveau venu du Doubs horloger), les centralités, les ruralités, les quartiers. Nous tablons aussi sur la différenciation pour mieux soutenir les territoires qui en ont le plus besoin. La nouvelle génération de contrats s'en inspirera avec pour cibles l'intensification des transitions, le renforcement du maillage et le soutien à l'ingénierie.

Dans cet esprit, je suis certaine que vos échanges contribueront à enrichir l'approche du développement local. La Région se félicite d'accueillir un tel événement, qui conforte notre approche d'ensemble et de proximité. Il contribue aussi à étayer les bonnes pratiques, à consolider les réseaux et à bonifier nos politiques publiques.

Comment percevez-vous la démarche Pays ? Quel regard portez-vous sur cet outil du développement local ? Quels sont vos liens avec les Territoires de projet ?

Les Pays sont un échelon territorial de référence, en tant qu'animateurs locaux et relais des enjeux régionaux. A l'échelle d'un bassin de vie, les démarches Pays permettent aux territoires de construire de véritables stratégies de développement local, d'encourager la coopération et la coordination entre structures locales, notamment intercommunales. Cette bonne articulation conditionne la qualité du projet territorial. La Région le sait et le promeut à travers ses contrats de territoires, incluant un soutien actif à ces démarches et à l'ingénierie. Durant notre précédent mandat, cet appui de la Région représentait 60 ETP par an (1,2 M€). Dès 2022, nous accroîtrons encore notre engagement en la matière. Car le soutien à l'ingénierie bénéficie aux territoires et à tous ses habitants. C'est donc un investissement clé de la Région.

Avant la venue des congressistes à Dijon, un petit mot à leur transmettre ?

Je leur souhaite chaleureusement la bienvenue en Bourgogne-Franche-Comté. J'espère que ce séjour en préfigurera d'autres pour profiter des 4 saisons de notre belle région. Du Haut-Jura au Morvan en passant par la côte viticole ou le plateau des mille étangs, la Bourgogne-Franche-Comté propose un cadre environnemental exceptionnel. Bon congrès !

Le mot de ...



François SAUVADET Président du Conseil Départemental de la Côte- d'Or

Cette année, le Conseil départemental de Côte d'Or soutient les EGPP (Etats Généraux des Pays et PETR), un véritable temps fort pour les Territoires de projet. Quel est l'intérêt ou quelles attentes avez-vous, d'accueillir un tel évènement ?

Nous sommes très heureux d'accueillir cette année les États Généraux des Pôles Territoriaux et des Pays en Côte-d'Or. Les crises successives des gilets jaunes et de la COVID-19 ont montré à quel point les Départements et l'ensemble des collectivités locales, ainsi que les élus qui les animent, ont été le bon échelon pour agir en proximité avec réactivité et efficacité.

De grands défis au XXIème siècle attendent nos collectivités : la transition écologique, numérique, l'équilibre entre le rural et l'urbain, le développement économique mais aussi les mutations sociologiques et le vieillissement de la population. Il est important d'anticiper les enjeux et d'engager de grands projets d'avenir.

Il nous faut repenser le rôle des acteurs du territoire, Départements, comme Pays, afin de nous redonner les capacités d'agir pour répondre à l'aspiration de nos concitoyens

Comment percevez-vous la démarche Pays ? Quel regard portez-vous sur cet outil du développement local ? Quels sont vos liens avec les Territoires de projet ?

Vous le savez, le Département est le premier partenaire des collectivités et des territoires.

Le Département de la Côte-d'Or, chef de file des solidarités humaines et territoriales soutient les Pays pour co-construire des projets d'intérêt général autour de thématiques de proximité telles que la santé, avec le développement des technologies liées aux télé-médecines, ou encore les communautés de communes avec la gouvernance alimentaire, afin de recenser et mettre en avant les initiatives locales.

Malgré des contraintes budgétaires fortes qui ont été imposées aux Départements, au fil des années, le Conseil départemental de la Côte-d'Or poursuit son accompagnement aux côtés des Pays dans leurs projets.

Avant la venue des congressistes en Côte-d'Or, un petit mot à leur transmettre ?

Bienvenue en Côte-d'Or. Elle est reconnue pour sa qualité et sa douceur de vie, pour la richesse de ses paysages et son art culinaire. Notre ambition est d'en faire la première destination nature et patrimoine entre Paris et Lyon. J'invite donc chacun des congressistes à venir découvrir ou redécouvrir les trésors de notre beau Département.

Le mot de...



Alice MARQUETTE Directrice de l'INSET de Dunkerque

Le CNFPT est partenaire de l'ANPP et des EGPP 2021. Quelles sont les attentes du CNFPT quant aux Etats Généraux ?

Les états généraux sont un moment moteur, il s'agit à la fois de valoriser des expériences, de faire se rencontrer les élus et les agents territoriaux, et de tracer à grands traits les axes politiques à soutenir sur les territoires. Une rencontre des acteurs et partenaires du développement social et territorial et autour des enjeux : développement durable, numérisation, réduction des inégalités territoriales, accès aux services publics, ... et des méthodes : collaboration des acteurs, innovation, capitalisation...

Quel regard le CNFPT porte-t-il sur l'ingénierie de projet dans les Pays et PÉTR ?

Mutualisation, capitalisation, valorisation des expériences territoriales, la démarche de l'ANPP est un terreau pour favoriser les projets locaux. Il est également important de travailler à leur modélisation pour en faire profiter en terme de méthodes et de pratiques les autres territoires.

Avant la venue des congressistes à Dijon, un petit mot à leur transmettre ?

Profitez de ces moments de rencontres ! Venez-vous ressourcer. De nouvelles idées, des prises de contacts alors que nous avons été éloignés pendant la crise sanitaire : il s'agit de retrouver de l'énergie et de la motivation pour se mobiliser sur les territoires, de retrouver les collectifs et développer nos capacités d'innovation.

Partenaires

Partenaires institutionnels



Fédérations d'élus



Partenaires privés



Partenaires médias



Partenaires locaux

